AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1173
FR0013176526-FS0573

7 juillet 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 juillet 2025, la société JP Morgan Chase & Co. (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 3 juillet 2025, le seuil de 5% du capital de la société VALEO et détenir indirectement, par l'intermédiaire de la société JP Morgan Securities LLC qu'elle contrôle, 13 048 441 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 5,33% du capital et 4,76% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VALEO sur le marché.

À cette occasion, la société JP Morgan Securities plc a franchi individuellement en hausse le même seuil.

[1] Sur la base d'un capital composé de 244 633 504 actions représentant 274 281 984 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.